

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



.....
Pourrai-je toujours me rendre au centre socioculturel ?

Le centre socioculturel reste ouvert, son accès n'est pas impacté par les travaux.

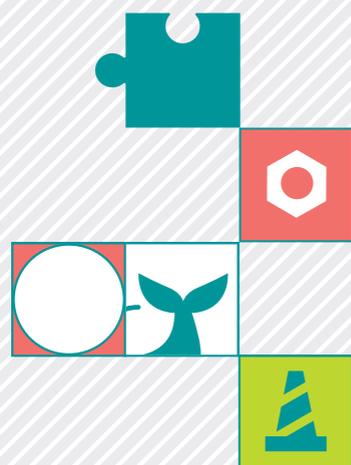
.....
Des rues seront-elles impactées par les travaux ?

L'ensemble des rues resteront accessibles. Il y aura néanmoins plus d'allées et venues d'engins de chantiers avenue du Lay, allée du Thouet et avenue Chasteland également.

.....
Des places de stationnement seront-elles neutralisées pendant les travaux ?

En fonction des étapes du chantier, plusieurs places de stationnement seront immobilisées :

- **Parking Trieux** : 70 places condamnées pendant les travaux de déconstruction de Trieux.
- **Parking de Chasteland** : 18 places condamnées durant la réhabilitation de Chasteland. Les parkings de Trieux et Penfeld pourront être utilisés.
- **Parking du Thouet** : 11 places condamnées durant la réhabilitation de Chasteland, le parking de Trieux pourra être utilisé en complément.
- **Parking du Lay** : 24 places neutralisées pendant les travaux construction de Dahlias et Cèllets. Les parkings de Trieux, le Loir et Elorn pourront être utilisés en remplacement.



.....
Nous avons conscience que la proximité avec les travaux peut occasionner des gênes. Des précautions sont prises pour faciliter votre quotidien et limiter les nuisances : plan de circulation et horaires contraints pour les camions de chantier des entreprises, arrosage du chantier de démolition pour éviter les poussières, etc.

.....
Qui contacter pendant les travaux?
Si vous avez des questions complémentaires et pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Gestion des travaux
Atlantique Habitations
02 51 80 67 67
plaisance@atlantique-habitations.fr



DC Information et Relation au Citoyen - Ville de Nantes - Agence Nouvelle - Vague - imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique

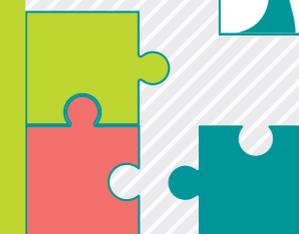


CARNET DE CHANTIER #1

Plaisance Secteur Trieux

Tout savoir sur les travaux

ÉTÉ 2020



LE QUARTIER PLAISANCE SE TRANSFORME

Le quartier de Plaisance est aujourd'hui en pleine mutation !

Mixte, il conjugue habitat, services, équipements socioculturels, commerces, etc. À proximité de la Vallée du Cens, traversé par une coulée verte, il s'intègre et se renouvelle au cœur du territoire métropolitain.

Construit dans les années 60 pour répondre au besoin en habitat de la région nantaise, le quartier Plaisance, a connu plusieurs campagnes de rénovation depuis 1988.

"Aujourd'hui le quartier doit se renouveler !"

En 2018, les élus de Nantes Métropole et de la Ville d'Orvault ont décidé de **co-construire un projet de réhabilitation global du quartier**, en étroite collaboration avec Atlantique Habitations.

L'année 2019 a été marquée par le démarrage des travaux de construction de 30 logements au 14 rue des Œillets, et de démolition au 53 rue des Dahlias mais aussi la conduite d'ateliers de concertation sur le devenir du quartier. Le projet de renouvellement urbain se poursuivra en 2020.

Que s'est-il passé entre 2018 et aujourd'hui ?

Depuis 2018, des études de faisabilité technique ont été réalisées.

De juin à septembre 2019, **les habitants se sont exprimés dans le cadre d'une réflexion collective** et d'une étude sur le devenir de Plaisance. Les discussions ont porté sur le futur du quartier, de façon globale : son renouvellement, les conditions pour favoriser le vivre ensemble, l'éducation, la sécurité, l'emploi, l'aménagement urbain. Cette réflexion collective s'est traduite dans un avis citoyen, remis aux élus en novembre dernier. Il sera instruit et présenté à la nouvelle équipe municipale et métropolitaine.



ET APRÈS LE TRIEUX ?

De nouveaux bâtiments remplaceront l'actuelle résidence de Trieux. Le projet est à l'étude, l'objectif étant de proposer une nouvelle offre de logements et d'équipements. La réflexion se poursuit au sein des collectivités à partir des éléments issus de la concertation citoyenne.

1 Immeuble Trieux

Travaux de déconstruction.
Démarrage : au 3^e trimestre 2020.
Durée des travaux : estimée à 5 mois.

70 places de stationnement sur 116 existantes sont condamnées pendant toute la durée du chantier. D'autres places de stationnement sont disponibles sur le quartier.

2 Réhabilitation des deux immeubles Chasteland

Démarrage : au 3^e trimestre.
Durée des travaux : estimée à 14 mois.

18 places de stationnement sur 70 seront condamnées pendant le chantier. Les parkings de Penfeld et Trieux pourront être utilisés. Les places seront restituées après les travaux.

3 Construction de nouveaux logements Dahlias

Construction de **30 logements** au 53 rue des Dahlias.
Démarrage : 1^{er} trimestre.

9 Places de stationnement du parking du Lay seront condamnées pendant le chantier. Les parkings du Loir, Elorn et Trieux pourront être utilisés. Après les travaux, il restera 14 places de stationnement sur 23 aujourd'hui.